



Adrian Dix  
Ministre de la Santé  
Responsable du Programme des affaires francophones

### **Mot du ministre**

L'Entente Canada – Colombie-Britannique en matière de langues officielles pour les services en français appuie la mise sur pied et la prestation de services en français pour la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Cette entente arrive à échéance le 31 mars 2018. Dans le but de préparer les négociations avec le gouvernement fédéral, je dirige un projet de consultation qui vise à recueillir vos réflexions et vos idées sur la façon dont le gouvernement provincial pourrait améliorer l'accès aux programmes et aux services offerts en français.

J'invite donc les organismes francophones et autres groupes ainsi que toute personne que cela intéresse à faire part de leurs besoins et de leurs priorités afin de nous aider dans l'élaboration de nouvelles approches pour améliorer les services en français en Colombie-Britannique.

Les propositions écrites seront acceptées jusqu'au 12 janvier 2018. Peu de temps après, un rapport résumant les commentaires reçus sera rendu public et vous sera transmis. Ce rapport réunira les résultats et commentaires issus de notre consultation et établira les possibilités qui s'offrent à nous. L'information recueillie sera ensuite utilisée pour la préparation d'un plan stratégique qui s'étendra sur plusieurs années et qui fera partie intégrante de la nouvelle entente de collaboration avec le gouvernement fédéral.

Tous les commentaires sont les bienvenus et il n'est pas nécessaire d'y avoir été invité pour soumettre une proposition.

Pour commencer, cliquez [ici](#)

Je suis impatient de lire vos observations. Ensemble, nous pourrons offrir aux Britanno-Colombiens les services auxquels ils sont en droit de s'attendre.